

Commune de **MARCILLY D'AZERGUES**

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE **Portant sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de MARCILLY D'AZERGUES**

Du 13 mai 2019 à 9h au 28 mai 2019 à 12h inclus

En application des dispositions du code de l'urbanisme et du code de l'environnement et par arrêté n° 2019/21 du 23 avril 2019, le Maire de la commune de MARCILLY D'AZERGUES a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour la modification n°1.

La modification n°1 du PLU porte sur la mise en cohérence des dispositions réglementaires existantes en zone agricole et en zone naturelle au regard du nouveau cadre législatif mis en place dans ces zones par la loi pour « la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques » du 6 août 2015 (dite loi Macron).

A cet effet, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de LYON a désigné, en qualité de Commissaire Enquêteur, Monsieur Claude FRANÇOIS.

Le dossier du projet de modification n°1 du PLU et les pièces qui l'accompagnent, ainsi qu'un registre d'enquête publique, côté et paraphé par le maire seront mis à disposition des habitants aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie :

- **Les lundis de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h30,**
- **Les jeudis de 14h00 à 19h30,**
- **Les vendredis de 14h00 à 16h30,**
- **Le mardi 28 mai de 10h à 12h (ouverture exceptionnelle de la mairie).**

Un dossier numérique sera consultable et téléchargeable sur le site officiel de la commune :

<https://www.marcillydazergues.com>

Page d'accueil, rubrique « enquête publique modification n° 1 du PLU »

Le commissaire-enquêteur assurera deux permanences en mairie de Marcilly, aux jours et heures suivants :

LUNDI 20 MAI 2019 de 14h30 à 16h30 ;
MARDI 28 MAI 2019 de 10h à 12h (ouverture exceptionnelle de la mairie)

Le public pourra consigner ses observations et propositions pendant le délai de l'enquête sur le registre d'enquête publique tenue en mairie ou les transmettre par écrit au commissaire enquêteur aux adresses suivantes :

Par courrier :

Mairie de Marcilly d'Azergues,
A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur
55 impasse de la mairie, 69380 Marcilly d'Azergues

Par mail via le site officiel de la commune :

<https://www.marcillydazergues.com>
Page d'accueil, rubrique « enquête publique modification n° 1 du PLU »
adresse mail dédiée à l'enquête publique : plu@marcillydazergues.com
A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur

Le public pourra prendre connaissance des conclusions du commissaire-enquêteur pendant un an à compter de la clôture de l'enquête en mairie de MARCILLY D'AZERGUES aux jours et heures habituels d'ouverture. Les conclusions du rapport seront également disponibles pendant un an sur le site internet de la commune : <https://www.marcillydazergues.com>

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié dans deux journaux : Le Progrès et Le Patriote Beaujolais. Cet avis sera affiché pendant toute la durée de l'enquête, en mairie de Marcilly d'Azergues et sur les panneaux municipaux de la commune.

Pour toute information complémentaire, contacter le secrétariat de mairie au 04 78 43 11 77.